



Les parcours scolaires des étudiants de première génération dans les cégeps

Résumé de la note de recherche 8

Le concept d'étudiant de première génération (EPG) a d'abord connu un usage administratif avant d'être utilisé dans la recherche. À l'origine (vers la fin des années 1970), la notion d'EPG est une catégorie administrative instituée par les responsables d'un programme d'aide à la réussite scolaire du gouvernement fédéral américain, le programme TRIO. Le concept d'EPG est progressivement utilisé dans la littérature scientifique comme facteur d'explication des différences d'accès et de persévérance.

Il existe maintenant de nombreux travaux qui analysent l'expérience scolaire des EPG dans les collèges communautaires aux États-Unis en termes d'accès aux études et de persévérance. Certaines études ont montré que les EPG fréquentant les collèges communautaires sont plus susceptibles d'être des femmes, d'être plus âgés que la moyenne, d'être employés à temps plein et d'avoir des personnes à charge. D'autres indiquent que les EPG sont plus susceptibles d'avoir un faible revenu et des problèmes financiers, d'être latino-américains, d'avoir obtenu au secondaire une moyenne cumulative plus faible, de fournir la première source de revenus du foyer et d'avoir de la difficulté à comprendre l'anglais.

La littérature canadienne au sujet de l'accès et de la persévérance aux études postsecondaires (EPS) compte très peu de recherches ayant présenté leurs résultats en utilisant de manière explicite le concept d'EPG, ce qui est encore plus vrai pour les recherches concernant le niveau collégial. Par contre, les travaux qui traitent de l'effet de la scolarité des parents sont plus nombreux. Par exemple, quelques études commanditées par Statistique Canada comparent des groupes d'étudiants dont les parents n'ont pas de diplômes d'études secondaires avec ceux qui détiennent un tel diplôme. Au cours des dernières années, plusieurs notes de recherche publiées dans le cadre du projet Transitions ont utilisé le concept d'EPG pour caractériser les étudiants canadiens du collège et de l'université.

L'objectif de la présente note est d'examiner l'accès et, surtout, la persévérance des étudiants de première génération (EPG) inscrits dans un collège.

Dans un premier temps, nous examinerons certaines modalités d'accès aux études collégiales. Cette analyse repose sur le traitement des données de l'Enquête auprès des jeunes en Transition (EJET) de Statistique Canada. Deux questions orientent notre analyse : quand les EPG arrivent-ils au collège/cégep? Quelles sont les différences entre les provinces ?

Dans un second temps, nous proposons une analyse des parcours d'un groupe d'étudiants de première génération, plus précisément une analyse longitudinale qualitative des parcours scolaires d'étudiants de cégeps inscrits dans des programmes techniques ou préuniversitaires. Notre panel est composé de 195 étudiants de l'enseignement collégial québécois. Nous avons commencé à suivre les étudiants de l'enseignement technique et préuniversitaire à un an d'intervalle, au début des sessions d'automne 2000 et 2001 respectivement, au moment de leur première inscription au programme. Ces étudiants étaient inscrits dans six collèges (cinq cégeps et un collège privé) de deux régions urbaines

du Québec. Nous les avons rencontrés au minimum deux fois (à l'entrée au programme et au moment de la sortie, le cas échéant, ou à la fin de la première année) et nous avons réalisé une troisième et dernière entrevue auprès des persévérants à la fin de leur dernière session. Tous ces étudiants ont participé à l'enquête de façon volontaire.

Les questions suivantes guident notre analyse : quels sont les parcours scolaires des étudiants de première génération ? Se distinguent-ils de ceux des non-EPG ? Ce faisant, nous désirons examiner l'expérience scolaire des étudiants, de leur entrée dans un programme jusqu'à leur sortie. Ainsi, nous éclairons les différentes voies de persévérance ou de sortie des étudiants. Cette analyse complète les travaux de recherche recensés en décrivant les parcours comme le résultat de l'interaction des effets systémiques et des biographies individuelles.

Par parcours scolaire, nous entendons l'ensemble des décisions et des événements qui ponctuent la présence des étudiants dans le système scolaire et, dans le cas présent, dans un programme de formation donné. Les parcours tiennent de la structure scolaire, mais aussi des choix des étudiants sur les plans de leur orientation professionnelle, de leur expérience du cégep dès leur entrée, ou de leurs conditions de vie durant les études, qui peuvent fluctuer d'une année à l'autre.

Éléments de méthodologie

Notre analyse, comme nous le soulignons précédemment, comporte un volet quantitatif et un volet qualitatif. Nous désirons ainsi mieux cerner l'accès aux études collégiales des EPG et leur expérience scolaire. Le statut d'EPG ou non-EPG est défini par le niveau de scolarité le plus élevé déclaré par l'un ou l'autre des parents. Est donc considéré comme EPG tout étudiant dont les parents ont une scolarité secondaire ou moins (catégorie de référence), les expériences des non-diplômés du postsecondaire et la scolarisation de la fratrie n'étant pas prises en compte. Les non-EPG, quant à eux, se divisent en deux sous-groupes. Dans le premier, les non-EPG collégiaux, un des parents détient, au plus, un diplôme d'études collégiales; et, dans l'autre, il détient au moins un diplôme d'études universitaires. La pertinence d'utiliser le plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents est confirmée par l'Enquête internationale sur l'alphabétisation. Aussi, le choix méthodologique de subdiviser la catégorie des non-EPG s'appuie sur plusieurs recherches qui en ont montré la pertinence.

Pour le volet quantitatif, nous utiliserons les données, l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), qui est d'envergure nationale. Menée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) et Statistique Canada depuis 2000, cette enquête est longitudinale et porte sur un panel représentatif des jeunes, âgés de 15 ans en décembre 1999, qui étaient aux études à ce moment (ce panel est nommé cohorte A dans le jargon de l'EJET). Compte tenu de la problématique étudiée – l'influence du statut d'EPG sur l'accès et la persévérance aux études collégiales –, nous utiliserons les données des quatre premiers cycles de l'enquête.

La grille d'entretien utilisée dans le cadre de l'enquête Relève – le volet qualitatif de l'étude – a été conçue de manière à laisser le répondant faire une grande place à l'expérience dans son discours. Les cinq thèmes de la grille sont :

- l'expérience initiale : les cours, les professeurs, les pairs et l'établissement, tels que perçus par le répondant;
- le choix de programme et de collège : les motifs et les considérations invoqués par le répondant pour justifier son choix de programme et d'établissement;
- les expériences antérieures : le passage du répondant à l'école secondaire ou dans un programme d'études supérieures autre que celui dans lequel il est inscrit au moment de l'enquête, les expériences de travail rémunéré ou le parcours professionnel;
- les activités extrascolaires : les loisirs, le travail rémunéré et les conditions de vie du répondant;
- les projets : les intentions de l'étudiant quant à la poursuite de ses études, sa profession et son style de vie à court, moyen et long terme.

Résultats pancanadiens

La proportion d'EPG dans la population étudiante varie d'une province à l'autre, atteignant 37 % à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, comparativement à 17 % en Colombie-Britannique. C'est dire que, partout au Canada, la majorité des étudiants proviennent de familles dont au moins un parent détient un diplôme postsecondaire et spécialement de l'enseignement collégial. C'est la proportion des étudiants provenant de familles d'universitaires qui est la plus faible dans toutes les provinces. Deux provinces se distinguent : le Québec et la Colombie-Britannique, où respectivement 31 % et 32 % des étudiants des collèges proviennent de famille dont le capital scolaire est plus élevé.

Si on calcule le taux moyen d'accès en excluant le Québec, la proportion d'élèves canadiens choisissant le collège comme premier programme d'enseignement postsecondaire est de 33 %. Au chapitre de l'effet du capital scolaire des parents, nous constatons que les étudiants provenant de familles dotées d'un capital scolaire élevé sont plus susceptibles d'accéder à l'université. Inversement, les EPG sont plus susceptibles d'accéder aux études collégiales que les étudiants provenant de familles très scolarisées.

La présence des étudiants dans les collèges et les universités suit une logique de reproduction sociale qui est fonction de la scolarité des parents. Les EPG sont proportionnellement plus nombreux dans les collèges, alors que les non-EPG le sont dans les universités. Au Québec, cette logique ne s'applique pas, car l'organisation scolaire fait des cégeps le passage obligé vers l'université. Cependant, cette logique serait respectée au Québec, si l'on considérait le secteur collégial technique comme appartenant à la catégorie des collèges communautaires et le secteur préuniversitaire comme appartenant à la catégorie des universités. Par ailleurs, la présence au collège d'étudiants provenant de famille universitaire est plus élevée en Colombie-Britannique (27 %) et en Alberta (31 %), deux provinces qui ont introduit un premier programme d'enseignement postsecondaire dans leurs collèges afin de faciliter l'accès aux études universitaires.

L'Enquête Relève : les parcours solaires au collège

L'analyse des parcours repose sur les quatre dimensions suivantes :

1. les transactions entre les biographies individuelles et les structures institutionnelles;
2. l'articulation entre les événements et leur signification;
3. l'articulation de l'expérience scolaire *stricto sensu* et des expériences extrascolaires;
4. l'insertion de l'expérience scolaire dans un schéma de temporalités plus larges qui permet de tenir compte du passé de l'individu (héritages sociaux et culturels, acquis scolaires) et de son avenir (anticipations et projets comme ressorts de l'action).

Une première analyse conduit à différencier les parcours de persévérance des parcours de sortie (sans diplôme) du programme. Les premiers constituent autant de façons de vivre sa condition étudiante tout au long des études, de la demande d'admission à l'obtention du diplôme, et même au-delà, jusqu'au choix de programme universitaire. Globalement, nous avons dégagé neuf parcours de persévérance, c'est-à-dire neuf types d'expériences scolaires qui se différencient par le rapport que les jeunes entretiennent avec la structure organisationnelle et pédagogique du collège, par le sens qu'ils donnent aux événements, par l'effet de leurs conditions de vie plus générales et par l'articulation entre leurs expériences passées et leurs projets. Quant aux sortants (non-persévérants), six parcours se terminant par une sortie du programme ont été identifiés.

Les noms qui désignent les différents parcours visent à décrire leurs caractéristiques principales. Les neuf parcours de persévérance sont : le *Chemin du plaisir*, le *Chemin accidenté*, la *Course à la performance*, la *Voie de l'autonomie*, *Prendre son temps*, le *Futur comme guide*, *Avancer à petits pas*, *Même route, destination différente* et le *Double parcours*. Les six parcours de sortie sont : le *Faux départ*, la *Collision*, la *Sortie de route*, la *Bifurcation*, la *Sortie planifiée* et le *Changement de cap*.

Les EPG se retrouvent dans presque tous les types de parcours et leur concentration y est très variable. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans certains parcours, dont ceux qui sont plus éprouvants, comme le *Chemin accidenté*, la *Course à la performance* et la *Collision*. Par contre, ils sont absents de deux parcours qui ne regroupent que peu d'étudiants. En ce sens, l'éventail des parcours possibles serait donc moins étendu que chez les non-EPG, ce qui suggère que l'expérience scolaire prend des formes moins variées chez les EPG.

D'un autre côté, l'absence de différences fortes entre EPG et non-EPG va dans le sens des travaux de recherche américains sur les EPG des collèges, et concorde avec les recherches sur les étudiants québécois qui indiquent que le capital scolaire des parents influence davantage l'accès que l'expérience scolaire.

Dans notre échantillon, le taux de « persévérance » après cinq ans est de 64 %, soit près des deux tiers. Premier constat différencié : le taux des non-EPG est très légèrement au-dessus (68 %) de cette moyenne, tandis que celui des EPG indique qu'un peu plus de la moitié d'entre eux (55 %) auront persévéré. Le taux de diplomation permet d'avancer l'hypothèse que la scolarité des parents a un effet sur la persévérance.

Les EPG de notre échantillon ont préféré l'enseignement technique à l'enseignement préuniversitaire. Par contre, les non-EPG se divisent également entre les deux secteurs. On peut supposer que l'écart entre EPG et non-EPG s'explique par deux facteurs : 1) les EPG obtiennent des résultats plus faibles que les non-EPG, ce qui leur couperait l'accès à un programme contingenté; et 2) les EPG aspirent moins à l'éducation universitaire, ce qui les pousserait à opter pour un choix plus immédiat et plus « rentable » à moyen terme, soit l'enseignement technique.

Lorsqu'on tient compte du rendement scolaire à l'école secondaire, on observe des différences intéressantes entre EPG et non-EPG. Tandis que chez les étudiants qui obtiennent des résultats faibles (65-70 %) et forts (85-90 %), il n'y a à peu près pas de différences entre EPG et non-EPG, chez les étudiants dont les moyennes se situent entre ces deux catégories, peu importe la scolarité des parents et la persévérance des étudiants. Par contre, chez les étudiants obtenant des résultats moyens, les EPG persévèrent deux fois moins que les non-EPG. On peut faire l'hypothèse que les étudiants se situant dans la moyenne sont plus susceptibles de ressentir l'effet de la scolarité de parents sur leurs parcours.

L'expérience collégiale se décline de différentes manières chez les étudiants. Certains parcours se déroulent sous le signe de la facilité, du plaisir et de la réussite. Par contre, d'autres sont nettement plus difficiles. Enfin, certains parcours se comprennent mieux lorsqu'on considère les motivations qui ne sont pas strictement scolaires. Cela introduit une première source de différenciation des étudiants de l'enseignement collégial. Parmi les répondants, plus du tiers sont sortants : ils ont quitté le programme avant l'obtention du diplôme, mais ils n'ont pas nécessairement quitté l'école. Nous reprenons une distinction maintenant connue entre les sorties de programme et l'abandon scolaire. Nous constatons que plusieurs parcours, de nature hétérogène, conduisent les étudiants à quitter le programme. Les principaux facteurs en jeu sont les échecs scolaires, l'intégration intellectuelle (souvent liés au premier) dans le nouvel établissement et la conciliation études-travail.

L'analyse a permis de dégager les deux axes analytiques les plus lourds dans la distinction des parcours qui permettent de les positionner les uns par rapport aux autres. Le premier est celui de l'articulation entre le scolaire et l'extrascolaire; le second, celui du poids des différentes temporalités.

Conclusion

Au Canada, les collèges ont été un facteur de démocratisation de l'accès aux études postsecondaires, du moins en comparaison de l'université. Ainsi, 28 % des jeunes d'une même cohorte d'EPG se rendent au collège, alors que 15 % se rendent à l'université. En d'autres mots, pour chaque EPG qui poursuit des études universitaires, deux EPG poursuivent des études collégiales. Toutefois, cela ne signifie pas que l'accès ne soit pas socialement orienté. Ainsi, près de trois jeunes sur dix sont issus de familles dont les parents n'ont jamais fréquenté l'enseignement postsecondaire, alors que près d'un étudiant sur deux (46 %) provient d'une famille dont les parents ont fréquenté cet ordre d'enseignement et que le quart provient de familles d'universitaires.

Au Québec, même si les EPG peuvent s'orienter vers l'enseignement préuniversitaire, ils sont proportionnellement plus nombreux dans l'enseignement technique, alors que la situation inverse prévaut chez les jeunes provenant de familles universitaires. La formation technique apparaît comme une voie de mobilité professionnelle, voire sociale, pour une proportion significative des EPG. Quant aux jeunes provenant de familles au capital scolaire plus élevé, on peut penser que leur passage à la

formation technique participe d'un nouveau cheminement scolaire : ils préfèrent étudier dans leur domaine de prédilection et poursuivre ensuite à l'université plutôt que d'emprunter le cheminement formel qui fait de l'enseignement préuniversitaire la voie vers l'université.

De la comparaison des parcours, il est possible de dégager cinq ressorts de l'action qui permettent de rapprocher certains parcours ou de les distinguer : le plaisir d'apprendre, l'épreuve, l'entrée dans la vie adulte, les perspectives professionnelles et le poids de la vie extrascolaire.

Chaque parcours décrit une manière de vivre l'expérience scolaire dans les cégeps, que celle-ci soit marquée par la persévérance ou qu'elle conduise à une sortie, c'est-à-dire un décrochage temporaire ou permanent. La présence d'adultes en retour aux études suggère aussi que plusieurs abandons scolaires ne constituent qu'une halte dans la biographie éducative des individus.

La persévérance n'est pas uniquement vécue sous le sceau du plaisir ou de la facilité. Dans bien des cas, elle rime aussi avec souffrance et difficulté. Les ressorts des différents parcours – et donc les facteurs qui nous ont permis de les distinguer – peuvent être de diverses natures, certains relevant de la sphère scolaire, d'autres non. La non-persévérance est aussi plurielle. Nous y retrouvons les sorties planifiées qu'on ne peut associer à l'échec. D'autres parcours conduisent à une révision des projets et à une réflexion plus approfondie sur l'orientation professionnelle. D'autres encore mettent en évidence la souffrance et la déception associée à la sortie ou à l'échec. Les ressorts ne sont pas seulement scolaires, ils sont souvent associés à l'orientation décidée uniquement en fonction des perspectives d'emploi, ou à des difficultés de l'articulation famille-travail-études.

Or le fait que plusieurs ressorts ne relèvent pas de l'univers scolaire complique l'intervention des agents éducatifs. Par exemple, rendre plus facile les études à temps partiel au cégep et les études le soir pourraient faciliter la conciliation famille-travail-études. Il s'agit de rendre gratuites les études à temps partiel, de penser une grille horaire plus souple et de planifier des cours le soir.

Une autre voie consiste à s'assurer que les interventions mises en place pour faciliter la persévérance atteignent bien leurs cibles et leurs objectifs. Pour ce faire, des évaluations de ces interventions doivent être périodiquement réalisées. Elles devraient permettre de mieux repérer les conditions favorables à la mise en œuvre des stratégies de soutien et d'aide à la persévérance. En même temps, elles devraient aussi contribuer à une meilleure compréhension du paradoxe suivant : malgré la multitude d'activités de soutien et d'aide proposées par les établissements scolaires, il est difficile de sentir une amélioration notable de la situation. Par exemple entre 1995 et 2006, le taux d'obtention du DEC est passé de 38,2 % à 39,6 %. Le taux de diplomation au collégial est plus élevé, mais sa progression est attribuable plutôt aux programmes courts (Attestations d'études collégiales ou Attestations de formation collégiale). Cette « stabilité » des résultats débouche sur trois questions : les mesures mises en œuvre rejoignent-elles la clientèle visée et celle qui en bénéficierait le plus? Les mesures sont-elles efficaces? Est-ce l'accroissement de l'accès aux études collégiales d'effectifs étudiants plus fragiles qui neutralise l'effet positif de mesures efficaces?

Référence :

Pierre Doray, Bayero Diallo, Frédéric Dufresne, Annie Robitaille, Myriam Villeneuve, Amélie Groleau (2011). *Les parcours scolaires des étudiants de première génération dans les cégeps* (Projet Transitions, Note de recherche 8). Montréal : Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST).

Pour consulter la version intégrale de cette note de recherche, visitez notre page Web:

<http://www.cirst.ugam.ca/transitions>

Pour en savoir plus sur cette recherche, communiquez avec nous : cirst@ugam.ca